

**Formulaire intercommunal de justification des critères d'éligibilité :
document à joindre au Cerfa N°12156*05**

Dossier à retourner en version papier ou numérique : pour le 14 mars 2020

*Codecom des Portes de Meuse
1 Rue de l'Abbaye – Ecurey
55290 MONTIERS-SUR-SAULX*

Mail : j.baudino@portesdemeuse.fr

Tel. : 03 29 75 97 40

Nom de l'association :

Prénom - NOM du Président :

Adresse de l'association :

Commune - Code Postal :



MAIL DE L'ASSOCIATION :

Montant de la subvention sollicitée :

Intitulé du projet :

.....

*En sollicitant une subvention auprès de la Codecom des Portes de Meuse,
je m'engage à compléter l'agenda intercommunal en ligne
et le répertoire du matériel et des coordonnées
des associations de l'intercommunalité.*

DESCRIPTION DU PROJET : localisation, planification, public cible, etc.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

AXES DE DEVELOPPEMENT ET CRITERES D'ELIGIBILITE : cocher les cases qui correspondent au projet et justifier.

→ Critères d'éligibilité : La moitié des critères par axe de développement doivent être remplis et justifiés pour être validé.

→ Au moins 2 axes de développement doivent être atteints pour assurer l'éligibilité d'un projet.

Le sport vecteur d'image et de la promotion à l'extérieur du territoire :

- Déplacements hors intercommunalité,
- Évolution médiatique,
- Compétitions à un niveau minimum régional, ...

.....

Le sport générateur d'emploi et de formation :

- Frais d'encadrement professionnel (salaires,...),
- Formation des bénévoles, des arbitres et/ou des cadres,
- Niveau de l'encadrement.

.....

Le sport outil de cohésion sociale :

- Club formateur,
- Développement des pratiques de loisirs (Sport pour tous, Ecole de sport, Handisport, ...),
- Développement du nombre de licenciés,
- Développement de la notoriété du club, ...

.....

Le sport au service du développement économique :

- Capacité d'investissement / autonomie financière,
- Actions promotionnelles et impact local,
- Développement du partenariat privé, création de club de partenaires, ...

.....

Bonus qualité :

- Soutien particulier / bilan sportif,
- Promotion exceptionnelle du sport du territoire des Portes de Meuse,
- Régulation / engagement du club,
- Organisation de compétitions d'un niveau minimum régional,
- Fusion de clubs existants / Création de club

.....

.....